

COMMISSION FOOTBALL ANIMATION.

Commission du 04 septembre 2023

Présents : MM. VIMONT (Président), COLOMBO, PEDRO GOMES, HOUANT P., PATRIGEON, LOUVEL

Excusés : MM. INACIO, MERVAILLIE, HOUANT J., JAMIN, NOYELLE, GABIER.

Les décisions des Commissions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

REUNION DE LA SEMAINE

VENDREDI 8 SEPTEMBRE A PARTIR DE 18H45
CATEGORIE U12-U13 (ESPOIRS & DEPARTEMENTAUX)

DEBUT DE SAISON

Dates de la saison 2023/2024

Le Calendrier Général prévisionnel de la saison 2022/2023 est consultable en [cliquant ici](#). Nous insistons sur le caractère prévisionnel, car certaines dates seront dépendantes des engagements par Critérium.

Rentrée du Foot 2023

Pour vous inscrire au dispositif et ainsi bénéficier des informations & dotations F.F.F., merci de remplir le questionnaire correspondant en [cliquant ici](#).

Réunions de début de saison : 4 réunions en soirée au programme

- ✓ Vendredi 8 septembre : Catégorie U12-U13 (Critériums Départementaux & Espoirs)
- ✓ Vendredi 15 septembre : Catégorie U10-U11 (Critériums Départementaux & Espoirs)
- ✓ Lundi 18 septembre : Catégorie U8-U9 (Plateaux classiques & Espoirs)
- ✓ Vendredi 22 septembre : Catégorie U6-U7

Engagements

- ✓ Les engagements pour les Challenges d'Automne U10-U13 et les premiers plateaux de la saison sont clos.
- ✓ Les engagements pour les Critériums Départementaux U10-U13 sont désormais possibles, et ce jusqu'au dimanche 24 septembre. Un mail spécifique vous sera envoyé pour connaître les modalités d'inscriptions.

PLATEAUX U7 & U9

PLATEAUX U7

Problème inscription plateforme

ANDRESY FC : 3 équipes
BUCHELOISE AS : 2 équipes
CARRIERES GRE AS : 4 équipes
CHANTELOUP US : Accueil possible le 30 septembre
CHATOU AS : 4 équipes
LOUVECIENNES AS : 1 équipe
MUREAUX OFC : 4 équipes
TESSANCOURT FC : 2 équipes

TESSANCOURT FC

Demande du club de ne pas recevoir plus de 6 équipes quand il organise un plateau en raison d'un problème de vestiaires (2 à disposition).
La Commission prend note et essaiera d'accéder à votre demande.

CROISSY US

Demande du club de ne pas recevoir de plateaux en raison de la privatisation de son terrain pendant la Coupe du Monde de Rugby.
La commission prend note

VERSAILLES JUSSIEU AS

Le club nous informe être volontaire pour accueillir sur tous les dispositifs sur lesquels ses équipes sont engagées.
La commission prend note

PLATEAUX U9

Problème inscription plateforme

BUCHELOISE AS : 2 équipes les 23/09 & 07/10
CHANTELOUP US : Accueil possible le 7 octobre
CHATOU AS : 4 équipes et accueil possible le 14/10
LOUVECIENNES AS : 2 équipes
MUREAUX OFC : 4 équipes
TESSANCOURT FC : 2 équipes

TESSANCOURT FC

Demande du club de ne pas recevoir plus de 6 équipes quand il organise un plateau en raison d'un problème de vestiaires (2 à disposition).
La Commission prend note et essaiera d'accéder à votre demande.

CROISSY US

Demande du club de ne pas recevoir de plateaux en raison de la privatisation de son terrain pendant la Coupe du Monde de Rugby.
La Commission prend note

VERSAILLES JUSSIEU AS

Le club nous informe être volontaire pour accueillir sur tous les dispositifs sur lesquels ses équipes sont engagées.
La Commission prend note

CELLOIS CS

Demande du club de ne pas participer au plateau du 23/09 en raison d'un évènement municipal.

La commission prend note

PLATEAUX ESPOIRS U8-U9

Voici la liste des clubs candidats au dispositif pour la saison 2023/2024 :

1. BAILLY NOISY SFC
2. BOUAFLE FLINS ES
3. CARRIERES GRE AS
4. CARRIERES S/S US
5. CLAYES SOUS BOIS USM
6. CONFLANS FC
7. ECQUEVILLY EFC
8. ELANCOURT OSC
9. FONTENAY FLEURY FC
10. GUYANCOURT ES
11. HOUILLES AC
12. LIMAY ALJ
13. MANTOIS 78 FC
14. MAURECOURT FC
15. MESNIL ST DENIS AS
16. MONTESSON US
17. MONTIGNY LE BX AS
18. MUREAUX OFC
19. NEAUPHLE PONT. RC 78
20. PLAISIROIS FO
21. POISSY FC
22. SARTROUVILLE ES
23. TRAPPES ES
24. VELIZY ASC
25. VERNEUIL ENTENTE
26. VERSAILLES 78 FC
27. VILLENES ORGEVAL FC
28. VOISINS FC

La Commission demande à ces clubs de remplir un questionnaire plus détaillé sur leur organisation afin de valider définitivement leur engagement.

Pour consulter le questionnaire : [cliquez ici](#)

CHALLENGE AUTOMNE U11 & U13

AUBERGENVILLE FC

Suppression de 2 équipes U10/U11 en raison de son engagement en Espoirs.

La Commission prend note

CROISSY US

Demande du club de ne pas recevoir de plateaux en raison de la privatisation de son terrain pendant la Coupe du Monde de Rugby.

La Commission prend note

GAMBAIS AS

Suppression de son équipe U12 car en entente avec HOUDANAISE REGION & VESGRE AS.

La Commission prend note

MESNIL ST DENIS AS

Ajout d'une 3ème équipe U10-U11.

La Commission prend note

TESSANCOURT FC

Une seule équipe à engager en U10-U11.

La Commission prend note

CELLOIS CS

Demande du club de ne pas participer au plateau du 23/09 en raison d'un évènement municipal.

La Commission prend note

CRITERIUM ESPOIRS U10-U13 U10-U11

La Commission a procédé à la vérification des candidatures d'engagements pour le Critérium.

Voici un état des clubs validés et ceux dont la situation ne permet pas à ce jour de valider définitivement leur engagement et la ou les raisons associé(e)s.

Clubs validés

1. BAILLY NOISY SFC
2. CHATOU AS
3. CROISSY US
4. ELANCOURT OSC
5. FOURQUEUX AS
6. GUYANCOURT ES
7. MANTOIS 78 FC
8. MESNIL ST DENIS AS
9. MONTIGNY LE BX AS
10. SARTROUVILLE ES
11. ST GERMAIN FC
12. TRAPPES ES
13. VOISINS FC
14. VERSAILLES 78 FC
15. VILLENES ORG. FC

Clubs non validés à ce jour

La Commission a vérifié que chaque club disposé du nombre minimale de joueurs licencié requis, à savoir 12 par équipe, mais également que l'encadrant responsable dispose bien de sa licence correspondante à jour.

Légende : « J » pour nombre de joueur insuffisant et « E » pour licence encadrant non réalisée.

1. ACHERES FC (E U11)
2. AUBERGENVILLE FC (E U10)
3. CARRIERES GRE AS (J U10 + E U10 & U11)
4. CARRIERES S/S US (E U10)
5. CELLOIS CS (J U10 & U11)
6. CHANTELOUP US (J U10 & U11)
7. CLAYES S/BOIS USM (J U10 + E U10 & U11)
8. CONFLANS FC (E U11)
9. EPONE USBS (J U10 & U11)
10. FONTENAY FLEURY FC (E U10)
11. HOUDANAISE REGION FC (J U10)
12. HOUILLES AC (E U10)

13. LIMAY ALJ (J U10 & U11 + E U10 & U11)
14. MARLY LE ROI US (J U11 + E U11)
15. MONTESSON US (E U10 & U11)
16. MUREAUX OFC (E U11)
17. NEAUPHLE PONT. RC (J U10 & U11)
18. PECQ US (E U10)
19. PLAISIROIS FO (E U10 & U11)
20. POISSY FC (J U10 & U11 + E U10 & U11)
21. RAMBOUILLET FC (E U10 & U11)
22. VELIZY ASC (J U10 & U11 + E U11)
23. VERNEUIL ENT. (J U10 & U11 + E U11)

La Commission demande à ces clubs de se mettre en conformité pour le lundi 11 septembre. Si vous rencontrez un quelconque problème, merci de nous l'expliquer afin que la Commission étudie votre situation.

La Commission pourra sanctionner tous les clubs toujours en infraction d'une amende.

U12 ET/OU U13

La Commission a procédé à la vérification des candidatures d'engagements pour le Critérium.

Voici un état des clubs validés et ceux dont la situation ne permet pas à ce jour de valider définitivement leur engagement et la ou les raisons associé(e)s.

Clubs validés

1. ACHERES FC
2. BAILLY NOISY SFC
3. BREVAL LONGNES FC (engagement U13 uniquement)
4. ECQUEVILLY EFC (engagement U13 uniquement)
5. ELANCOURT OSC
6. FONTENAY FLEURY FC
7. HOUILLES AC (engagement U12 uniquement)
8. MANTOIS 78 FC
9. MESNIL ST DENIS AS
10. MONTIGNY LE BX AS
11. MUREAUX OFC
12. PARIS SAINT GERMAIN FC
13. ST GERMAIN FC
14. VERSAILLES 78 FC

Clubs non validés à ce jour

La Commission a vérifié que chaque club disposé du nombre minimale de joueurs licencié requis, à savoir 12 par équipe, mais également que l'encadrant responsable dispose bien de sa licence correspondante à jour.

Légende : « J » pour nombre de joueur insuffisant et « E » pour licence encadrant non réalisée.

1. CARRIERES GRE AS (J U12 & U13)
2. CARRIERES S/S US (J U12 & U13 + E U12 & U13)
3. CHANTELOUP US (J U12 & U13)
4. CHATOU AS (J U13)
5. CONFLANS FC (E U13)
6. CROISSY US (J U12 & U13)
7. FOURQUEUX AS (J U13)
8. GUYANCOURT ES (E U12 & U13)
9. HOUDANAISE REGION FC (E U12)

10. LIMAY ALJ (E U12 & U13)
11. MAGNY 78 FC (J U12 & U13)
12. MARLY LE ROI US (J U12)
13. MONTESSON US (E U12)
14. MONTFORT USY (J U12 & U13 + E U12)
15. NEAUPHLE PONT. RC (J U12 & U13)
16. PECQ US (E U13)
17. PLAISIROIS FO (E U13)
18. POISSY FC (J U12 & U13 + E U12 & U13)
19. RAMBOUILLET FC (E U12)
20. SARTROUVILLE ES (E U12)
21. TRAPPES ES (E U12)
22. VELIZY ASC (J U12 & U13 + E U12)
23. VERNEUIL ENT. (E12 & U13)
24. VILLENES ORG. FC (E U12 & U13)
25. VOISINS FC (E U12 & U13)

La Commission constatant qu'un certain nombre de clubs n'avaient toujours pas fait le nécessaire, et ce malgré le délai laissé a décidé de prévoir des amendes pour tous les clubs, n'étant toujours pas en règle au 8 septembre, date de la réunion de présentation.

VILLEPREUX FC

La Commission prend note de l'annulation de l'engagement de l'équipe U12.

NEAUPHLE PONT. RC

La Commission prend note de l'annulation de l'engagement de l'équipe U13.